Amendement 50
Lynn Boylan, Marc Botenga, Luke Ming Flanagan
au nom du groupe The Left

Proposition de résolution commune
PPE, S&D, ECR, Renew, The Left
Livre blanc sur l'avenir de la défense européenne

Proposition de résolution commune
Paragraphe 5 ter (nouveau)

Proposition de résolution commune	*Amendement*
	5 ter. rappelle que l'OTAN et l'Union européenne sont des organisations distinctes dont les objectifs sont très différents et dont les membres ne sont même pas identiques; regrette l'amalgame fait entre l'OTAN, alliance militaire, et l'Union européenne;

Or. en

Amendement 51
Marc Botenga, João Oliveira
au nom du groupe The Left

Proposition de résolution commune
PPE, S&D, ECR, Renew, The Left
Livre blanc sur l'avenir de la défense européenne

Proposition de résolution commune
Paragraphe 6 bis (nouveau)

Proposition de résolution commune	*Amendement*
	6 bis. se dit vivement préoccupé par les niveaux records que continuent d'atteindre les dépenses militaires dans le monde; souligne qu'une course aux armements ne permettra pas d'assurer la sécurité des citoyens européens, mais qu'au contraire, conformément au dilemme de sécurité, elle ne fera qu'augmenter le risque de conflit violent; demande à la Commission d'encourager activement la conclusion de nouveaux traités sur le contrôle des armes;

Or. en

Amendement 52
Lynn Boylan, Marc Botenga, Hanna Gedin, Jonas Sjöstedt
au nom du groupe The Left

Proposition de résolution commune
PPE, S&D, ECR, Renew, The Left
Livre blanc sur l'avenir de la défense européenne

Proposition de résolution commune
Paragraphe 14 bis (nouveau)

Proposition de résolution commune	*Amendement*
	14 bis. rappelle les mesures provisoires ordonnées par la Cour internationale de justice (CIJ) concernant l'application de la convention pour la prévention et la répression du crime de génocide dans la bande de Gaza (Afrique du Sud c. Israël); souligne que le droit international doit être défendu et respecté; demande au Conseil et à la Commission de veiller à ce que l'Union européenne ne soit aucunement complice de violations du droit international, notamment en vertu de la convention pour la prévention et la répression du crime de génocide, en particulier en ce qui concerne le rôle de l'industrie européenne de l'armement dans la fourniture d'armes aux forces de défense israéliennes;

Or. en

Amendement 53
Jonas Sjöstedt, Hanna Gedin
au nom du groupe The Left

Proposition de résolution commune
PPE, S&D, ECR, Renew, The Left
Livre blanc sur l'avenir de la défense européenne

Proposition de résolution commune
Paragraphe 15

Proposition de résolution commune	*Amendement*
15. exhorte l'Union et ses États membres à se tenir fermement aux côtés de l'Ukraine; rappelle sa conviction que c'est sur les champs de bataille ukrainiens que l'avenir de l'Europe se décidera et que la trajectoire de la guerre menée par la Russie contre l'Ukraine sera modifiée de manière décisive; souligne qu'un tel changement de trajectoire dépend désormais presque entièrement de l'Europe; exhorte dès lors les États membres à fournir davantage d'armes et de munitions à l'Ukraine avant la conclusion de négociations; prédit que si l'Union n'apporte pas ce soutien et si l'Ukraine se retrouve contrainte de capituler, la Russie se tournera alors contre d'autres pays, dont éventuellement les États membres de l'Union; invite les États membres de l'Union, les partenaires internationaux et les alliés de l'OTAN à lever toutes les restrictions à l'utilisation des systèmes d'armes occidentaux livrés à l'Ukraine contre des cibles militaires sur le territoire russe; invite l'Union et ses États membres à œuvrer activement pour maintenir et réunir l'aide internationale la plus large possible à l'Ukraine et trouver une solution pacifique à la guerre qui doit	15. exhorte l'Union et ses États membres à se tenir fermement aux côtés de l'Ukraine; rappelle sa conviction que c'est sur les champs de bataille ukrainiens que l'avenir de l'Europe se décidera et que la trajectoire de la guerre menée par la Russie contre l'Ukraine sera modifiée de manière décisive; souligne qu'un tel changement de trajectoire dépend désormais presque entièrement de l'Europe; exhorte dès lors les États membres à fournir davantage d'armes et de munitions à l'Ukraine avant la conclusion de négociations; prédit que si l'Union n'apporte pas ce soutien et si l'Ukraine se retrouve contrainte de capituler, la Russie se tournera alors contre d'autres pays, dont éventuellement les États membres de l'Union; invite les États membres de l'Union, les partenaires internationaux et les alliés de l'OTAN à lever toutes les restrictions à l'utilisation des systèmes d'armes occidentaux livrés à l'Ukraine contre des cibles militaires sur le territoire russe; invite l'Union et ses États membres à œuvrer activement pour maintenir et réunir l'aide internationale la plus large possible à l'Ukraine et trouver une solution pacifique à la guerre qui doit

être fondée sur le plein respect de l'indépendance, de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de l'Ukraine, des principes du droit international et de la reconnaissance des responsabilités pour les crimes de guerre et le crime d'agression, et faire en sorte que la Russie paie pour les dégâts considérables qu'elle a causés en Ukraine; exhorte l'Union et ses États membres à participer à la mise en place de solides garanties de sécurité futures pour l'Ukraine;	être fondée sur le plein respect de l'indépendance, de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de l'Ukraine, des principes du droit international et de la reconnaissance des responsabilités pour les crimes de guerre et le crime d'agression, et faire en sorte que la Russie paie pour les dégâts considérables qu'elle a causés en Ukraine; exhorte l'Union et ses États membres à participer à la mise en place de solides garanties de sécurité futures pour l'Ukraine; ***presse l'Union européenne et ses États membres de soutenir sans hésitation le droit international et l'ordre mondial fondé sur des règles; rappelle à cet égard l'enquête en cours concernant les atrocités commises par Israël contre la population palestinienne; souligne à quel point le droit international est fondamental pour la sécurité européenne; réaffirme son soutien à la CIJ, à la Cour pénale internationale et aux autres organismes internationaux qui enquêtent sur les crimes contre l'humanité et les crimes de guerre;***

Or. en

Amendement 54
Jonas Sjöstedt, Hanna Gedin
au nom du groupe The Left

Proposition de résolution commune
PPE, S&D, ECR, Renew, The Left
Livre blanc sur l'avenir de la défense européenne

Proposition de résolution commune
Paragraphe 15 bis (nouveau)

Proposition de résolution commune	*Amendement*
	15 bis. se félicite que plusieurs États membres soutiennent le plan égyptien pour la reconstruction de Gaza; presse la Commission d'aider à sa mise en œuvre; répète qu'une solution négociée à deux États, dans le cadre de laquelle Palestiniens et Israéliens peuvent cohabiter pacifiquement, dépend d'une société palestinienne reconstruite et viable; reconnaît que la communauté internationale revêt une importance capitale dans la reconstruction de Gaza; répète que la sécurité européenne est entièrement liée au respect du droit international et à la mise en place de solutions pacifiques aux conflits dans notre environnement immédiat;

Or. en

Amendement 55
Jonas Sjöstedt, Hanna Gedin
au nom du groupe The Left

Proposition de résolution commune
PPE, S&D, ECR, Renew, The Left
Livre blanc sur l'avenir de la défense européenne

Proposition de résolution commune
Paragraphe 20

Proposition de résolution commune	*Amendement*
20. invite le Conseil et les États membres à réviser et à renforcer l'application des sanctions en vigueur, et à adopter et à mettre strictement en œuvre des mesures restrictives visant toutes les entités et tous les pays tiers facilitant le contournement des sanctions ou fournissant au complexe militaire russe des technologies et du matériel militaires à double usage;	20. invite le Conseil et les États membres à réviser et à renforcer l'application des sanctions en vigueur, et à adopter et à mettre strictement en œuvre des mesures restrictives visant toutes les entités et tous les pays tiers facilitant le contournement des sanctions ou fournissant au complexe militaire russe des technologies et du matériel militaires à double usage; ***presse les États membres d'accorder une attention particulière à la flotte fantôme russe ainsi qu'aux risques qu'elle pose pour la sécurité et l'environnement;***

Or. en

Amendement 56
Marc Botenga
au nom du groupe The Left

Proposition de résolution commune
PPE, S&D, ECR, Renew, The Left
Livre blanc sur l'avenir de la défense européenne

Proposition de résolution commune
Paragraphe 22 bis (nouveau)

Proposition de résolution commune	*Amendement*
	22 bis. demande instamment aux États membres d'élaborer une nouvelle architecture de sécurité collective à long terme pour l'Europe, inspirée des principes du processus d'Helsinki et comportant la notion de garanties de sécurité mutuelles; fait observer qu'un aspect fondamental d'une telle approche est le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de toutes les nations et l'engagement à respecter le droit international;

Or. en

Amendement 57
Marc Botenga, João Oliveira
au nom du groupe The Left

Proposition de résolution commune
PPE, S&D, ECR, Renew, The Left
Livre blanc sur l'avenir de la défense européenne

Proposition de résolution commune
Paragraphe 22 ter (nouveau)

Proposition de résolution commune	*Amendement*
	22 ter. insiste sur le fait qu'une nouvelle architecture de sécurité pour l'Europe doit appliquer les principes de la coexistence pacifique entre pays aux régimes politiques différents et offrir des garanties de sécurité à toutes les parties;

Or. en

Amendement 58
Manon Aubry, Marina Mesure, Marc Botenga
au nom du groupe The Left
Proposition de résolution commune
PPE, S&D, ECR, Renew, The Left
Livre blanc sur l'avenir de la défense européenne

Proposition de résolution commune
Paragraphe 33

Proposition de résolution commune	*Amendement*
33. est fermement convaincu que, dans le contexte géopolitique actuel, il ***est de la plus haute importance de traduire sur le plan opérationnel*** l'article 42, paragraphe 7, du traité sur l'Union européenne (traité UE) sur l'assistance mutuelle***, en assurant*** la solidarité entre les États membres***, en particulier ceux que leur situation géographique expose directement à des menaces et périls imminents, qu'ils soient membres*** de l'OTAN ***ou non***;	33. est fermement convaincu que, dans le contexte géopolitique actuel, il ***n'est possible de parvenir à une véritable autonomie stratégique européenne que si*** l'article 42, paragraphe 7, du traité sur l'Union européenne (traité UE) sur l'assistance mutuelle ***est considéré comme revêtant la plus haute importance parce qu'il assure*** la solidarité entre les États membres, ***et s'il constitue la base de la défense collective de tous les États membres au lieu que ceux-ci dépendent*** de l'OTAN;

Or. en

Amendement 59
Giorgos Georgiou
au nom du groupe The Left

Proposition de résolution commune
PPE, S&D, ECR, Renew, The Left
Livre blanc sur l'avenir de la défense européenne

Proposition de résolution commune
Paragraphe 32 bis (nouveau)

Proposition de résolution commune	*Amendement*
	32 bis. appelle une nouvelle fois la Turquie, membre de l'OTAN, à retirer ses troupes de Chypre, État membre de l'Union, et à œuvrer de manière constructive à la recherche d'une solution viable et pacifique fondée sur les résolutions pertinentes des Nations unies;

Or. en